

Pour en savoir plus

Chant

Chanter amène une prise de conscience de soi : psychologique, émotionnelle, musculaire, énergétique... Le cours de chant est très technique, mais aussi porté vers l'interprétation et toutes ses subtilités. Jazz, populaire, blues, classique, rock, le répertoire s'adapte aux goûts de l'élève.

Clarinette

L'apprentissage de la musique, notamment la clarinette, est une façon d'équilibrer toute sa personne et souvent, de se dépasser. Quel que soit le niveau que l'on recherche et atteint, cette démarche reste toujours fondamentale et pleine de satisfactions.

Flûte à bec et flûte traversière

Écoute et méthode de travail résument l'approche préconisée dans la classe de flûte. L'écoute est primordiale : de professeur à élève et d'élève à professeur ; il faut également que l'élève apprenne à s'écouter lorsqu'il joue. Enfin, il est important que l'élève développe une bonne technique de travail, c'est-à-dire stratégique en fonction du temps dont il dispose.

Guitare classique, acoustique, électrique ou basse

Le cours de guitare est offert dans une grande diversité de genres musicaux (classique, populaire, folk, rock, blues, jazz). L'approche est centrée sur les champs d'intérêt et les motivations de chaque élève, un cheminement concret qui consiste à monter un répertoire des pièces que l'on aime. La priorité est d'amener l'élève à atteindre ses objectifs et à s'en fixer de nouveaux.

Piano

L'apprentissage du piano comprend la lecture de la musique en lien avec le clavier du piano. Bonne posture, bon doigté, compréhension du rythme font partie de l'apprentissage. Le professeur adapte les exigences d'apprentissage aux besoins de l'élève afin de lui assurer la réussite aux examens liés aux programmes externes du conservatoire s'il a 14 ans et moins.

Violon et alto

Un professeur d'expérience, ayant une approche classique, donne les outils pour acquérir la technique de l'instrument et enseigne à lire la musique. Il adapte les exigences d'apprentissage aux besoins des élèves afin de lui assurer la réussite aux examens liés aux programmes externes du conservatoire s'il a 14 ans et moins.